
Accompagner concrètement les acteurs locaux dans l'opérationnalisation de la Gire dans le Bassin du fleuve Sénégal

RAPPORT DE L'ATELIER INITIATIVE FLEUVE SENEGAL

Labé, 13 & 14 novembre 2024



Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	3
JOUR 1	4
1. Cérémonie d’ouverture	4
1.1 Représentant de la commune de Labé	4
1.2 OMVS.....	4
1.3 Groupe initiatives	4
1.4 AEAG	5
1.5 Gouverneur de Labé	5
2. Contexte	6
2.1 Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l’atelier de Saint Louis	6
2.2 Contexte guinéen : aménagements en perspective pouvant avoir un impact en aval du Bassin.....	7
3. Partage d’initiatives	12
3.1 Elaboration d’un plan d’action environnemental, Commune de Labé	12
3.2 Soleil – EAU pour le Développement Economique Local, Conseil... ..	14
3.3 Expérience de GIRE et climat, Fédération des Paysans du Fouta Djallon	15
3.4 Expérience de GIRE locale dans les Niayes au Sénégal	18
JOUR 2	20
4. Feuille de route - Boîte à outils	20
5. Cartographie des projets dans le Fouta Djallon Inspection régionale de l’environnement et du développement durable à Labé	22
6. Etats des lieux de la situation sur le bassin, OMVS	24
7. Qualité de l’eau de la Falémé, RMBFS – ADR Kayes	26
8. Conclusion et prochains temps forts	31
9. Synthèse des travaux de groupe	33
10. Visite du bassin de Touri	44
11. Annexes (ressources, termes de référence, agenda, l’atelier en images)	46

LISTE DES ACRONYMES

- ADR** : Agence de développement régional
AEAG : Agence de l'eau Adour-Garonne
AEP : Adduction d'eau potable
AFD : Agence française de développement
BFS : Bassin du Fleuve Sénégal
GEF : Projet de Gestion des Ressources en Eau et de l'Environnement
GIRE : gestion intégrée des ressources en eau
IFS : Initiative Fleuve Sénégal
OMVS : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
PAE : Plan d'Action Environnemental
PLE : Plateforme Locale de l'Eau
PS-EAU : Programme Solidarité Eau
RMBFS : Réseau des Maires du Bassin du fleuve Sénégal
SATI : Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré
SOGED : Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama



JOUR 1

1. Cérémonie d'ouverture

1.1 Représentant de la commune de Labé

L'atelier est inauguré par le président de la Délégation Spéciale de Labé, qui souligne l'importance de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour le Bassin du fleuve Sénégal. Il remercie les partenaires techniques et financiers pour leur contribution à l'organisation de l'événement. Il met en avant la nécessité d'inclure les impacts du changement climatique dans les stratégies de gestion, en adoptant une approche régionale, intégrée et coordonnée. Il insiste sur l'importance d'une gestion équitable des ressources en eau, associée à une sensibilisation accrue à la préservation des écosystèmes, avec un accent particulier sur la restauration des cours d'eau.

Il appelle également à une action collective dans le Bassin du fleuve Sénégal, qui est un bien commun pour des millions de personnes. Face aux défis tels que le changement climatique, l'assèchement des cours d'eau, la pollution, et les inondations, il souligne l'urgence d'adopter les principes de la GIRE. Il plaide pour une meilleure gouvernance des ressources en eau, une sensibilisation des communautés et une réduction des risques naturels.

1.2 OMVS

Le représentant de l'OMVS souligne que les ateliers GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) abordent plusieurs enjeux, dont le stress hydrique lié à l'accroissement de la population et à la pression accrue sur les ressources, l'augmentation des besoins en production et l'impact sur la vie aquatique. Cette situation est particulièrement critique pour les populations vulnérables. Il mentionne également un plan de lutte contre les inondations et un projet de système d'alerte précoce. Bien que la GIRE au niveau du bassin du fleuve Sénégal ait apporté des améliorations, de nombreux défis persistent, notamment la nécessité de mieux partager les bonnes pratiques de GIRE à l'échelle du bassin. Enfin, la crise de l'eau dans la région, déjà exacerbée par les activités humaines et l'environnement parfois aride, est amplifiée par le changement climatique, nécessitant des réponses urgentes. En plus de la sécheresse, la gestion des crues devient également un enjeu crucial.

1.3 Groupe initiatives

Le représentant du Groupe initiatives¹ souligne que l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) ne remplace pas les autorités locales, mais agit comme un facilitateur de dialogue entre les différents acteurs. L'IFS cherche à écouter les opinions des partenaires du GI, qui est une structure distincte, et à coordonner les actions dans le bassin du fleuve Sénégal. Elle capitalise les expériences des partenaires pour partager les réussites et les échecs au sein du réseau. Par

1

Le Groupe initiatives regroupe 16 associations françaises qui existent depuis 25 ans dont 6 interviennent sur le bassin du fleuve avec plus de 40 projets dans le cadre de 300 partenariats. Le collectif a pour objectif la coordination et la capitalisation pour améliorer les interventions.

l'intermédiaire du GI, l'IFS assure également un rôle de plaidoyer pour défendre les intérêts des acteurs du fleuve auprès des institutions. Les inondations, par exemple, deviennent un enjeu de plus en plus important, avec des impacts tels que le déplacement de 50 000 personnes au Sénégal. De plus, l'orpaillage en Falémé représente une menace pour la vallée. L'Agence soutient l'IFS depuis ses débuts en organisant des ateliers pour aborder ces questions

1.4 AEAG

La représentante de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) souligne que l'agence est un partenaire institutionnel de l'OMVS et qu'ensemble, ils mènent une mobilisation collective pour le bien du territoire. Plusieurs enjeux sont abordés, notamment l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la protection de l'environnement et la gouvernance. Elle précise que ces ateliers permettent une réflexion collective pour trouver des solutions communes. Les autorités disposent des leviers nécessaires pour soutenir des actions bénéfiques au territoire. L'AEAG s'engage en mobilisant des financements, en particulier via la coopération décentralisée et le soutien aux ONG. Enfin, la question de la gouvernance, notamment en ce qui concerne la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), est cruciale, car elle touche à la fois à la gouvernance et à l'organisation des services. Les débats abordent ces enjeux à différentes échelles.

1.5 Le Gouverneur de Labé

Le représentant du Gouverneur de Labé souligne que l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) s'inscrit parfaitement dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique de la Guinée. En effet, face aux effets du changement climatique, la Guinée collabore avec le Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS), qui joue un rôle essentiel de médiateur entre les parties prenantes et œuvre à renforcer les liens entre les communes riveraines du fleuve. Il met également en avant l'importance des ateliers GIRE, qu'il considère comme une excellente initiative pour atteindre les objectifs du RMBFS. Selon lui, les objectifs de l'Initiative pour la Sécurité Alimentaire (IFS) sont parfaitement alignés avec les stratégies gouvernementales d'adaptation au changement climatique, soulignant que la complémentarité et la continuité des actions sont cruciales pour leur succès.

Présentation de l'agenda de la 1ère journée

Lors d'un tour de table, les participants se présentent et soulignent l'importance de renforcer la coopération Sud-Sud, en complément du modèle traditionnel Nord-Sud, afin de mieux coordonner les actions et capitaliser sur les meilleures pratiques. Ils expriment également leur sentiment de découvrir la source d'origine du fleuve Sénégal, soulignant que sans cette connaissance, les actions ne pourraient être mises en œuvre efficacement. La coordinatrice du Groupe initiatives présente l'agenda de la première journée, qui comprend un état des lieux des recommandations de l'atelier de Saint-Louis, une présentation du contexte guinéen et un partage d'initiatives menées par des acteurs locaux.

2. Contexte

2.1 Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Saint Louis

A l'issue de l'atelier de Saint Louis (Octobre 2023), les acteurs s'étaient engagés de mettre l'accent sur **le partage d'initiatives de concertation GIRE** et d'explorer les possibilités de répliquer et pérenniser ces dynamiques territoriales impliquant plusieurs acteurs. Ils se sont aussi engagés à **faire émerger des initiatives transfrontalières de GIRE**, portées par les acteurs locaux en particulier les collectivités locales **et alignées sur les priorités du SDAGE**.

Comment conduire une dynamique GIRE territoriale ? Sur quelles méthodologie/notions clés les collectivités locales peuvent s'appuyer pour conduire des initiatives GIRE ?

Les collectivités sont au cœur. Elles doivent porter la GIRE et pour cela disposer de tous les outils. Mais elles sont souvent confrontées à la multiplicité des documents, règles, normes...

La question de la territorialisation des politiques est cruciale, il faut renforcer les capacités des collectivités territoriales.

Comment adapter les cadres de concertations au territoire : Quels acteurs impliquer ? A quel niveau ? Quelles articulations entre les échelles micro et macro, nationale et bassin ?

Il existe de nombreux cadres de concertation, parfois informels mais le cloisonnement règne. Il apparaît nécessaire de pouvoir renforcer en améliorant la communication entre les acteurs, sachant que les élus sont les pivots de la concertation. Il faut renforcer le fonctionnement de ces cadres de concertation (représentativité, performances, résultats).

Comment inclure un volet transfrontalier dans une dynamique GIRE ? Réfléchir à une méthodologie basée sur les quelques expériences partagées.

Le transfrontalier se gère bien à l'échelle locale. Les blocages sont souvent juridiques et réglementaires. Il faudrait un cadre harmonisé entre pays (par ex. un code de l'eau unique). **Des exemples d'intervention transfrontalières existent il faut les capitaliser et les diffuser.**

Comment capitaliser et diffuser auprès des collectivités du BFS : Comment mettre ces informations et outils à disposition des collectivités locales du BFS ? Quel(s) rôle(s) pour l'OMVS/IFS/RMBFS/Ps-Eau ?

L'OMVS pourrait travailler sur l'archivage des documents produits par les acteurs du BFS. L'OMVS doit diffuser les infos aux maires. Un rôle de relais- Travailler en synergies avec les autres acteurs (IFS- RMBFS) - adapter les infos aux besoins des CT. Le SDAGE va être vulgarisé sous forme d'atelier sur les territoires.

Comment financer les initiatives de concertation et les projets ? Quelles pistes de financement pour mettre en œuvre les actions ?

A quoi sert la redevance ? Comment est-elle calculée ? Réfléchir au financement de la GIRE par sous Bassins.



2.2 Contexte guinéen : aménagements en perspective pouvant avoir un impact en aval du Bassin



I. CONTEXTE ET OBJECTIFS



Grands aménagements hydrauliques

Deux grands barrages ont été réalisés par l'OMVS: **Diama et Manantali**, ainsi qu'un endiguement entre Diama et Rosso et trois centrales hydroélectriques, Manantali, Félou et Gouina

Diama



Manantali



D'autres grands barrages sont projetés:

- Balassa, Koukoutamba et Boureya (Bafing amont),
- Goubassi (Falémé),...



•08 Projets d'infrastructures OMVS en Guinée

Après la réalisation des ouvrages dits de première génération, l'OMVS envisage la réalisation graduelle d'autres ouvrages hydroélectriques

- Objectifs : contribuer à l'augmentation de la production endogène d'une énergie propre et bon marché et donc la réduction des émissions de CO₂, et à l'atténuation du déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans l'espace OMVS. Ces ouvrages doivent participer également à la régularisation des débits du fleuve Sénégal au profit des activités liées à l'agriculture, la navigation, la fourniture d'eau potable, la pêche et la préservation des écosystèmes du bassin.
- Principaux aménagements prévus:
 - Barrage de **Koukoutamba**: sur le Bafing, en territoire guinéen à 150 km en amont de la frontière

séparant la Guinée et le Mali, le barrage de **Koukoutamba** aura une puissance aménageable de 294 MW pour un productible moyen annuel de 858 GWh. Il sera la plus grande unité de production électrique de l'OMVS

- Barrage de de **Boureya** : situé à 30 km environ en amont de la frontière séparant la Guinée et le Mali, l'ouvrage a pour vocation la production d'énergie hydroélectrique avec une puissance installée de 160,6 MW soit une production moyenne de 733 GWh/an
- Barrage de de **Niagara** : à une centaine de km au sud en amont du site du projet d'aménagement de **Koukoutamba**, il assurera une production d'énergie hydroélectrique avec une puissance installée de 47,6 MW soit une production moyenne de 205 GWh/an



•09 Partenariats sur le Massif du Fouta Djallon

- Des actions pilotes sont prévues en 2024 et 2025 sur financement AFD dans le cadre du projet DYNOBA (Dynamisation des appuis aux Organismes de Bassin Transfrontalier africains pour une gestion améliorée des ressources en eau dans un contexte de changement climatique)
- Soutien en perspective de Team Europe Initiative (TEI) à l'opérationnalisation de l'Observatoire du Massif du Fouta-Djallon sous la forme d'un nouveau Projet de gestion intégrée des ressources en eau de surface et souterraines dans les bassins du fleuve Sénégal et de l'aquifère sénégal-mauritanien
- L'OMVS a convenu avec la Banque mondiale d'un soutien à l'Observatoire du Massif du Fouta-Djallon dans le cadre du futur projet régional multi composantes axé sur la gestion de l'eau



Quelques interrogations.....

1) Quels sont les impacts de ces projets d'aménagement sur l'aval ?

Les inondations résultent de la saturation des capacités de rétention du barrage de Manantali. Les nouveaux barrages en Guinée, en amont, permettront de stocker de l'eau, réduisant ainsi la pression sur Manantali. Cela améliorera la disponibilité des ressources en eau et limitera les inondations en aval. Ces barrages fourniront également de l'eau potable à plusieurs CT, dont Labé, et favoriseront l'irrigation des terres agricoles.

2) Comment faire un meilleur usage de l'eau (notamment pour limiter la perte en eau douce de mer) ?

SOGED : La Soged n'a pas la capacité de stocker de l'eau potable, car ses digues sont fragiles et n'ont pas été conçues à cet effet. Toutefois, des projets visant un meilleur stockage de l'eau sont en cours en aval, à Rosso, mais ce sont des initiatives à l'échelle des États. Par ailleurs, parler de "perte" d'eau est incorrect, car le cycle de l'eau est un processus continu et circulaire.

OMVS : À l'exception du barrage de Manantali, aucun autre barrage n'est conçu pour retenir

de l'eau pendant les crues. Toutefois, en aménageant des ouvrages sur les deux grands affluents, notamment la Falémé, et en réussissant à les mettre en place, cela pourrait jouer un rôle crucial dans la réduction des inondations dans la vallée et améliorer la production d'hydroélectricité. Les affluents non contrôlés ont contribué aux inondations, mais Manantali a permis de limiter leurs effets. Depuis 2004, un projet en Guinée (projet GEF) s'intéresse aux têtes de sources, et les projets PAGIRE 1 et 2 ont également porté sur ces zones pour mieux gérer les ressources en eau.

OMVS : Les inondations sont principalement causées par les affluents non contrôlés. Il est donc essentiel d'accélérer les aménagements en amont de Manantali pour mieux gérer ces affluents. Par ailleurs, une meilleure communication est cruciale, notamment pour clarifier auprès de la population que ce n'est pas le barrage de Manantali qui provoque ces inondations. Il est important de partager des informations scientifiques avec le public et d'améliorer la communication de l'OMVS. Dans ce cadre, l'utilisation des "serious games", qui sont des outils de communication interactifs, joue un rôle clé pour sensibiliser efficacement les communautés.

SOGED : Des bulletins journaliers ont été mis en place pour partager des informations sur la gestion de la crue. Lorsque le barrage de Manantali effectue des lâchers, cela a un effet en chaîne jusqu'à Diama, agissant comme un vase communicant. C'est la première fois que les sept vannes du barrage ont été entièrement ouvertes, une décision prise par la commission permanente des eaux. Si cette action n'avait pas été entreprise, certaines villes auraient pu être complètement submergées, et les conséquences auraient été bien plus dramatiques. Toutefois, il existe un problème de communication avec la base, même si des relais sont utilisés pour améliorer la transmission de l'information. L'OMVS, représentant quatre États, souffre des faiblesses de ces derniers, ce qui impacte son fonctionnement global.

Quelles sont les potentialités des nappes souterraines ?

OMVS : Les eaux souterraines sont suivies au niveau régional par l'OMVS et l'OMVG. Selon les dernières données de l'observatoire du Sahel, 56 milliards de m³ sont stockées dans les nappes souterraines.

3) Sur le manque d'eau à Nouakchott : chaque pays à un quota de pompage, d'où vient le déficit ?

OMVS : En Mauritanie, le problème de l'eau n'est pas tant lié à un manque de capacité en termes de ressources, mais plutôt à la difficulté de mobiliser et de gérer l'eau disponible de manière efficace.

SOGED : En résumé, à Nouakchott, le prix bas de l'eau est lié au fait que certains mineurs paient seulement 5 FCFA par mètre cube pour l'eau brute. Cependant, la problématique ne réside pas dans la disponibilité de l'eau, mais dans sa mobilisation, car selon la saison, une moitié des pompes sont endommagées.

3. Partage d'initiatives

3.1 Elaboration d'un plan d'action environnemental, Commune de Labé

Partant du diagnostic environnemental du territoire, le Plan d'Action Environnemental (PAE) s'est construit autour de l'axe « ressources naturelles » et de l'axe « assainissement ». Les thématiques ci-après ont été retenues : Les espaces boisés, les cours d'eau, la gestion des déchets, la latrinitation. Un cadre de concertation local entre acteurs a été mis en place et 88 actions prioritaires ont été identifiées en vue de la préservation de l'environnement : Restauration de cours d'eau et têtes de sources, sensibilisation et reboisement dans les écoles, construction et réhabilitation de latrines.

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

- **Connaissance des besoins du territoire**
 - Etude sur les espaces boisés et cours d'eau de la commune
 - 3 des 6 forêts classées et communales sont détruites ou quasiment détruites
 - 22 des 28 cours d'eau ont un régime non permanent
 - Etude sur la gestion des déchets et la latrinitation de la commune
 - 298 cabines doivent être construites et 201 réhabilitées dans les écoles, structures sanitaires, services, marchés et gares routières
 - 2 900 tonnes de déchets sont produites chaque mois
 - 900 tonnes par mois sont collectées
 - Réalisation : PED et APRODEJ





- > **Les eaux souterraines ne sont jusqu'ici pas illimitées, comment faire face à ce défi ? Comment faire dans les zones sans eaux de surfaces à ne pas surexploiter les ressources en eau souterraine ? Comment stocker les eaux pluviales au moment de l'abondance ?**

DR Environnementale Labé : Dans le BFS, il y a déjà suffisamment de retenues d'eau, ce qui rend inutile la création de réservoirs supplémentaires pour les eaux pluviales. Cela suggère qu'une gestion efficace de ces retenues existantes pourrait suffire à répondre aux besoins en eau, sans nécessiter de nouvelles infrastructures pour les eaux de pluie.

- > **Concernant le PAE à Labé, est ce que les sujets de l'aménagement des ouvrages hydrauliques en amont du BFS ont été intégré au PAE ?**

Directeur Régional Environnement Labé : Les données (étude environnementale) sur les aménagements hydrauliques du Fouta Djallon n'ont pas été prises en compte dans le PAE.

3.2 Soleil – EAU pour le Développement Economique Local, Conseil...

Cette initiative est un projet d'appui au développement hydraulique qui allie développement durable, économique et énergies alternatives. Le caractère innovant du projet réside dans son approche globale et coordonnée pour traiter des problèmes liés à l'eau, au développement de l'agriculture, et à la capacité financière limitée des populations rurales. Ce projet a permis l'équipement des systèmes d'AEP en centrale photovoltaïque, le renforcement des équipements et ouvrages hydrauliques existants, l'appui à la modernisation de l'agriculture.

OBJECTIFS DU PROJET SEAUDEL

Objectif général du projet :

Contribuer, d'une part, à l'**atténuation des changements climatiques** en équipant en solaire, deux forages multi-villages de Bokidiawé, et, d'autre part, de promouvoir le **développement économique local** en impulsant la réalisation d'activités économiques possibles, grâce à un prix de l'eau attractif

Objectifs spécifiques du projet :

OS1 : **Réduire les impacts sur l'environnement** en terme de consommation carbone et diminuer le coût de l'eau par le passage d'une énergie 100% fossile à un **mix solaire/thermique** pour les systèmes d'exhaure.

OS2 : **Impulser des activités économiques** liées à l'eau et développer le réseau pour sécuriser la production d'eau en atteignant un seuil de rentabilité pour le forage et **une capacité à payer pour les bénéficiaires**.

- > **Entre les initiateurs des projets, les PTF et l'Etat, quelles sont les mesures envisagées pour améliorer la prise en compte des consommateurs ? Coût de l'eau, 200 FCFA en milieu rurale en m3 comment expliquer ce coût si bas ?**

Conseil Départemental de Matam : Le prix de l'eau a été réduit grâce à l'utilisation d'un mix énergétique, ainsi qu'au renouvellement des équipements, ce qui permet de réduire les coûts de production. Il existe deux types de prix : un pour l'eau utilisée à des fins agricoles et un autre pour l'eau domestique. De plus, les ASUFOR (Associations d'Utilisateurs de l'Eau pour l'Agriculture) ont la liberté de fixer les prix de l'eau en fonction de leurs besoins et de leurs réalités locales.



3.3 Expérience de GIRE et climat, Fédération des Paysans du Fouta Djallon

Cette initiative s'inscrit dans l'initiation d'une démarche GIRE et une prise en compte des enjeux d'adaptation dans 7 sous-bassins de la moyenne Guinée : Koundara, Gaoual, Mali, Tougué, Lélouma, Pita, Labé. Un diagnostic territorial a permis de déterminer les difficultés en lien avec le changement climatique et la ressource en eau. Des outils pédagogiques et supports de sensibilisation ont été créés avant de lancer les activités de sensibilisation et de concertation sur le terrain. Des aménagements collectifs ont également eu lieu.

La fédération est composée de 35 000 membres, mais le projet n'a touché que 7 communes. Si la Fédération dispose de plus de moyens financiers, elle pourrait étendre la zone du projet au niveau transfrontalier.

Lancement des activités de sensibilisation et de concertation

Discuter et échanger sur la structuration des cadres : installation de comités de suivi



Formation de 24 paysans animateurs à la sensibilisation sur GIRE et climat: boîtes à images

Activités déployées sur le terrain



Identifier, prioriser et planifier des actions à mettre en œuvre

Aménagements collectifs



Reboisement d'espèces adaptées localement

Aménagements durables
Cordons pierreux, reboisements...



Aménagement de cordons pierreux pour la récupération des terres

Prochaines étapes/perspectives

- Poursuite des ateliers avec les membres des cadres de concertation
- Poursuite des sensibilisations via les paysans animateurs sur GIRE et Climat
- Planification de nouvelles actions à mettre en œuvre pour les aménagements : reboisements, cordons, etc



3.4 Expérience de GIRE locale dans les Niayes au Sénégal

Une dynamique territoriale a été initiée au Sénégal pour gérer durablement et équitablement les eaux souterraines des Niayes au Sénégal. Cette expérience de GIRE locale développée sur un autre terrain représente une source d'inspiration pour les différents acteurs du BFS.

> Quelles sont les prérogatives des PLE ? Quelle représentation des industriels ?

Gret : L'Etat a choisi de décliner les PLE à l'échelle des CT pour opérationnaliser la GIRE. Mais pas d'éléments de compétences dans la loi. Le projet a proposé des compétences (projet pilote/ cadre d'un projet de recherche action) pour ce PLE. Question de représentativité, les industriels sont peu représentés car ils préfèrent traiter directement avec l'Etat et pas les acteurs locaux.

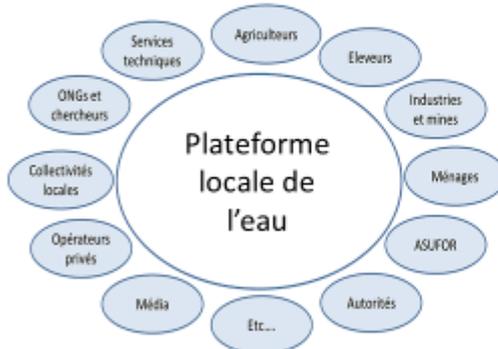
Aperçu projet GIREL

- **Accompagner** la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE), du ministère de l'Eau et de l'Assainissement, dans une **expérimentation d'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle locale** → projet pilote (2017-2026) = 3 phases
- Objectif : **construire les conditions de mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle de plusieurs communes des Niayes**
- Principes de la démarche mobilisée :
 - **Ascendante** : partir de l'ancrage communal – voire intercommunal – et ensuite l'articuler avec les échelles de gestion supérieures
 - **Territoriale** : association acteurs.rices d'un même territoire partageant des enjeux communs de développement
 - **Inclusive** : regroupent usagers et représentants de la société civile dans leur diversité, services techniques déconcentrés et autorités décentralisées
- Démarche GIRE engagée = approche par les Communs
- Traduction opérationnelle : mise en place de **Plateformes locales de l'eau** (gouvernance) et de **Plans locaux GIRE** (planification/gestion)

5

Aperçu Plateforme locale de l'eau

→ Les acteurs locaux ont mis en place une instance de concertation (= PLE) et élaboré, à partir des enjeux de leur territoire, un plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (= PLGIRE)



Composition PLE



PLAN LOCAL DE GESTION
INTEGREE DES RESSOURCES
EN EAU (PLGIRE) DE
DIENDER-KAYAR
JUILLET 2019- JUILLET 2024

PLGIRE

Statut juridique provisoire des PLE : **association** (statuts, RI)

6

Ateliers PLE

Travail sur trois composantes :

Information, formation, gouvernance

Informations

- La GIRE
- Communs/coopération (théorie des jeux)
- Les ressources en eau de la zone
- Le cadre législatif et réglementaire
- Le pré-diagnostic
- Prévention et résolution des conflits
- Ecologisme et qualité de l'eau
- Pratiques agro-écologiques
- Prospective territoriale (Niayes 2040)

Formations

- Diffusion de l'information
- Collecte de données
- Montage de projet ?

Gouvernance

- Mode de prise de décision
- Rôles et postes
- Budget et financement
- Choix des représentants
- Elaboration statuts et règlement intérieur
- Points organisationnels

8



JOUR 2

4. Feuille de route - Boîte à outils

Mise en valeur de la plateforme Sahel Link => Comment renforcer cette plateforme ?

Si on travaille sur le partage d'information, il faut une plateforme de partage pour mettre à disposition les informations.

Comment utilise-t-on Sahelink pour obtenir ce résultat ? Pour rappel, Sahel Link est une plateforme ressource qui regroupe les thématiques de développement dans la zone sahel.

- Avantage : ça existe déjà mais orienté vers de la ressource documentaire sur la zone sahéenne. Il faut donc réfléchir sur les thématiques et les échelles + implication des acteurs universitaires (ex : université Gaston Berger). Il existe aussi une plateforme au niveau de l'OMVS, on peut aussi imaginer capitaliser sur plusieurs plateformes mais la question de la diffusion.



Principales recommandations pour mettre en œuvre la GIRE à l'échelle locale

Importance des études préalables (phase de diagnostic) / Partage de la connaissance y compris aux usagers/citoyens (on ne peut pas prendre de décision sans connaissance) ;

Importance de la concertation à toutes les étapes (Plan d'Action Environnementaux à Labé, les personnes impliquées dans l'élaboration du plan sont les personnes qui seront aussi impliquées dans la mise en œuvre) ;

Importance de l'aspect multi thématique (exemple : santé, assainissement, déchets...) de la démarche ;

Innovation (y compris sur le plan institutionnel avec expérimentation adaptée aux territoires en concertation avec les autorités locales et les institutions en charge de la GIRE quand elles existent

Ambition : rédiger des notes méthodologiques afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la GIRE à l'échelle des CT. La structuration exacte des notes est encore à débattre et à co-construire. D'ores et déjà, ont été identifiés les éléments suivants à intégrer dans les notes :

- Les étapes à suivre,
- Les témoignages d'acteurs,
- Les outils utilisés par les CT,
- La documentation disponible pour aller plus loin,
- Les noms des personnes ressources sur le sujet.

Les thématiques abordées dans ces fiches méthodologiques pourraient être les suivantes :

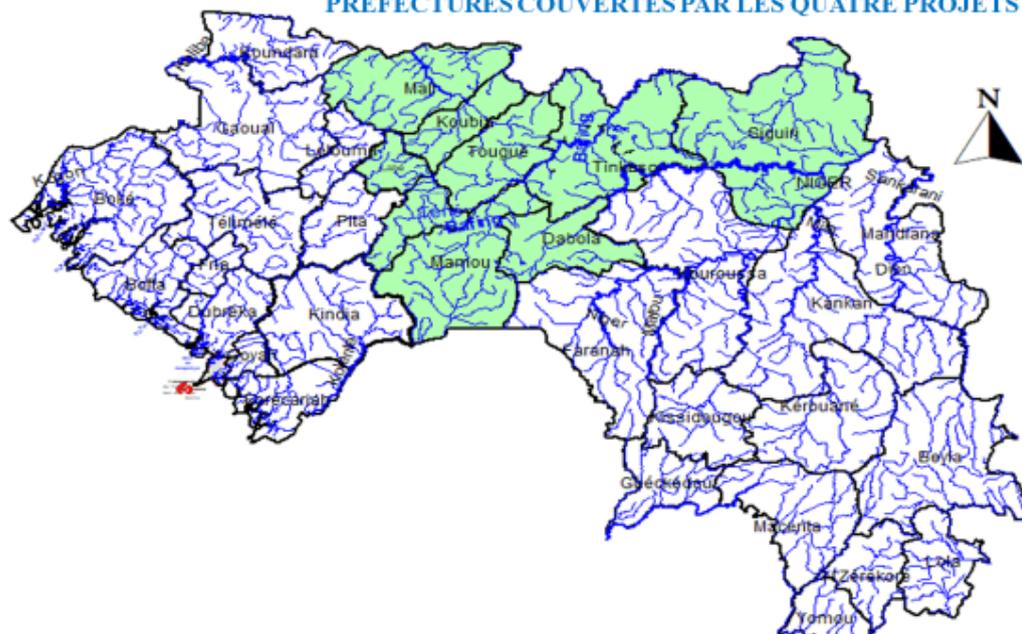
- **Gestion de la connaissance** : comment disposer d'informations pour faciliter la gestion des ressources en eau ?
- **Planification** : Comment appuyer l'opérationnalisation de la GIRE dans les outils de planification des collectivités territoriales ?
- **Participation** : Comment fédérer les acteurs locaux de la gestion partagée de l'eau à l'échelle d'un territoire ?
- **Aspects financiers** : comment mobiliser des financements pour la GIRE ?

5. Cartographie des projets dans le Fouta Djallon Inspection régionale de l'environnement et du développement durable à Labé

N°	Nom complet du projet	Bailleur	Nombre de Préfectures couvertes	Nombre de Communes couvertes
1	Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage Bafing-Falémé (PGIRN-PBF)	PNUD	4	15
2	Moyen Bafing Offset Programme/Parc National du Moyen Bafing (MBOP/PNMB)	Trust Africa	5	14
3	Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles du Massif du Foutah Djallon (PGIRN-MFD)	FAO	3	3
4	Projet Femmes Pro-Forêts (P-FproF)	UPADI/Canada	3	11
TOTAL		-	8	30

17/12/2024

PREFECTURES COUVERTES PAR LES QUATRE PROJETS



1) Quid de l'impact de ces projets sur les milieux et les populations ?

L'impact des projets sur les milieux et les populations en Guinée est complexe. Actuellement, la période des feux de brousse précoces sert de mécanisme de prévention, en ce sens que les feux déclenchés en janvier aident à limiter les feux nocifs en agissant comme des pare-feu. Cependant, les projets ne se déroulent pas dans les mêmes préfctures, et l'un des projets en cours concerne la construction de routes pour désenclaver certaines zones. Bien que cela puisse faciliter l'accès, cela risque aussi d'exercer une pression accrue sur les ressources naturelles locales. Pour limiter cet impact, des actions préventives sont mises en place pour proposer des alternatives aux populations afin de réduire cette pression. Enfin, dans le cadre du futur projet de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal), des actions de protection du Massif du Fouta Djallon sont envisagées, visant à préserver cet écosystème important.

2) Comment ces projets travaillent avec les communes ?

Il est essentiel que chaque projet travaille en étroite collaboration avec les communes locales. Dans ce cas, les études ont impliqué les communes dès le début, et des restitutions ont été faites au niveau des collectivités territoriales (CT), qui ont ensuite donné leur accord pour la mise en œuvre des projets. Cette approche permet de s'assurer que les projets répondent aux besoins locaux et qu'ils sont adaptés aux réalités de chaque territoire, tout en garantissant une coopération efficace entre les acteurs locaux et les porteurs de projets.

3) Quels sont les dispositions que ces projets prennent pour diminuer la pression sur la forêt ?

L'organisation des communautés et l'appui aux alternatives proposées par ces dernières qui s'inscrivent dans une logique de développement durable.

6. Etats des lieux de la situation sur le bassin, OMVS



Préconisations pour la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce (SAP)

Les résultats de l'étude ont aussi porté sur des préconisations pour la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce au sein de l'OMVS. Les préalables, à cet effet, ont été identifiés.



36



Crues du fleuve Sénégal – Hivernage 2024

Partie aval du barrage de Manantali : pluviométrie exceptionnelle par rapport aux 10 dernières années. Les prévisions avaient été réalisées avec les services de météorologie mais celles de cette année n'ont pas été exactes., personne n'a vu venir les crues exceptionnelles.

Système d'alerte précoce : manque de communication via les radios communautaires mais chaque jour un bulletin hydrologique a été édicté en français pour tenir informé de la situation.

L'essentielle de l'écoulement du fleuve vient du Baffing (40 à 60% du débit) + Bakoye amont et Falémé. Les zones les plus exposées sont situées sur la Mauritanie et le Sénégal.

Echanges :

Dans un contexte de changement climatique, faut-il se limiter à des alertes ou faut-il travailler avec les populations présentes dans les zones à risque pour plus de résilience ? Les collectivités les plus proches des zones sinistrées n'ont pas pu assister les personnes touchées par les inondations. Quand vous êtes en amont de Manantali, il ne peut pas y'avoir d'impact du barrage sur les zones en amont.

→ Plusieurs questions sont posées :

-
- Quid des lâchers d'eau du barrage de Manatali, à l'origine des inondations de la commune alors que cette dernière se trouve en amont du fleuve Falémé.
 - Comment gérer les crues en amont du barrage, quelle stratégie en soi ?
 - Selon, l'OMVS, c'est une obligation d'ouvrir les vannes, car si le barrage cède, les conséquences seront beaucoup plus graves pour les populations. Mamantali est conçu pour une certaine quantité d'eau, au-delà de 2m8 de hauteur d'eau, il faut ouvrir les vannes. Il y a eu une pluviométrie exceptionnelle en 2024. Il est nécessaire d'anticiper ces situations à l'avenir et il appartient aux Etats de prendre des mesures.
 - La cause des inondations est aussi humaine, il y a eu des aménagements dans les bas-fonds. Les inondations sont dues à un mauvais aménagement du territoire. Il faut loger les habitations en dehors des zones inondables. Il ne s'agit pas que de pluviométrie mais d'aménagement du territoire.
 - Qui du fonctionnement des systèmes d'alerte existants ? bien que situées à la source, certaines localités ont quand même subi les crues alors que situées très en amont du fleuve.
 - L'OMVS indique qu'elle a produit des plans d'alerte en identifiant des zones de refuge.
 - Les situations exceptionnelles vont se reproduire, il faut développer des systèmes d'alerte précoce et anticiper ces situations.

7. Qualité de l'eau de la Falémé, RMBFS – ADR Kayes

- Un affluent très pollué.
- Pollution minière, utilisation de produits chimique déversés dans la Falémé mais aussi dépôts de graviers, de sables et de boue.
- Augmentation de la démographie et impossible de continuer à faire de l'agriculture à cause de la pollution. Empoisonnement des hommes et des animaux, conflits d'usage. Impact encore plus important sur les femmes et enfants (malnutrition).

Mesures concrètes

• Au SENEGAL

- **Prise de décret portant interdiction toutes activités minière dans une bande de 500m pour 2 ans : il y eu**
- **Des patrouilles conjointes dans le cadre de l'opération navétane**
- **Destruction et déguerpissement de sites miniers**
- **Mise en demeure aux entreprise chinoises pour libérer l'emprise la zone**
- **Organisation d'une réunion de CDD regroupant les élus , les imams, les chefs de villages , les entreprises, les services techniques , les ONG et projets et les personnes ressources**
- **Mise en place un cadre de concertation départemental multi acteurs**
- **Obligation de Réaliser des études d'impact environnementale pour avoir un PGES**

Au MALI

- **Organisation de patrouilles des FDS dans les sites miniers**
- **Rencontres de haut niveau pour la sensibilisation**

NB :

Réalisation d'une étude sur l'impact de l'orpaillage sur la Falémé par l'OMVS

Réalisation d'une étude sur les conflits liés à l'usage des ressources naturelles moyens d'existence

Rencontre des ministres en charge de l'environnement du Mali et du Sénégal



Les échanges

ADR Kayes : Le Mali est fortement impliqué dans des projets liés à l'immigration, avec 59 coopérations décentralisées en jeu. En 2023, le pays a adopté un nouveau code minier pour renforcer la protection de la Falémé, stipulant que toute entreprise minière souhaitant s'implanter dans cette région doit réaliser une étude d'impact environnemental, conformément à l'article 47. Le code prévoit également un plan de fermeture des sites miniers, incluant la restauration de l'environnement. Pour assurer le respect de ces dispositions, le Mali a créé une société dédiée à la surveillance de l'application du code.

L'ARD de Kayes travaille sur cette thématique, mais il reste un besoin crucial de développer une coopération transfrontalière avec la Guinée et le Sénégal pour mieux gérer les ressources naturelles et les impacts environnementaux dans la région. De plus, deux centres de formation ont été créés pour permettre à la jeunesse de se tourner vers d'autres secteurs que les mines, favorisant ainsi une diversification des activités économiques.

Concernant les entreprises chinoises opérant dans le secteur minier, la gendarmerie a récemment effectué des saisies de machines motorisées, montrant la volonté du pays de lutter contre les pratiques illégales.

Il est impératif d'encourager davantage de coopérations transfrontalières entre les collectivités territoriales (CT) des trois pays afin de mieux gérer les défis communs liés à l'exploitation minière, à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Groupe initiatives : prise de conscience de la pollution engendrée par les entreprises minières au travers les ateliers de l'IFS. Le groupe initiative est très impliqué sur cette problématique. Il a conduit un plaidoyer pour dénoncer la situation de la pollution de la Falémé, en collaboration avec le RMBFS. L'orpaillage est une activité très ancienne, auparavant pratiquée par les femmes. L'activité d'orpaillage a complètement changé à cause des techniques utilisées et le déversement de boues contaminée avec des produits toxiques. D'après les statistiques sénégalaises, un orpailleur gagne 20 fois plus qu'un agriculteur. L'activité est extrêmement rémunératrice, il faut trouver des solutions alternatives mais économiquement rentables pour la jeunesse.



→ **Remarque :**

- Le risque sanitaire est majeur en raison de la dépendance de nombreux pays à l'eau potable provenant du fleuve Sénégal. Ce problème résulte d'une absence d'application de la réglementation en vigueur. Il est suggéré de professionnaliser cette activité en développant des formations qui intègrent le respect de l'environnement, afin de garantir une gestion durable de la ressource en eau et de prévenir les risques sanitaires.

→ Selon certains, le principal responsable est l'Etat qui reste inactif. Mais il y a aussi

des responsabilités locales, notamment la complicité des chefs de village qui accueillent les orpailleurs contre rémunération. La concertation entre Etats devrait se faire au niveau de l'OMVS.

→ **SOGED** : Dans un avenir proche, quel sera l'impact de la pollution de la Falémé sur l'eau potable de Saint Louis ? Il s'agit d'un problème qui concerne le Sénégal et le Mali et il faut travailler ensemble pour le résoudre. Il semble qu'il n'existe pas de concertation, peut-on formuler un plaidoyer au niveau des 4 états pour encourager la concertation dans les réponses à ces problématiques ?

→ **OMVS** : Au niveau des textes, il y a des cadres sur cette activité, le Sénégal interdit l'exploitation minière à moins de 500m des berges du fleuve, il y a des zones de servitudes prévues dans le code de l'environnement. Comment mettre en place les mesures mis en avant dans le rapport ? Il y a des compétences régaliennes qui nécessite un travail étroit entre les forces de police du Sénégal et du Mali ? Le futur barrage permettra de dégager des financements pour surveiller les berges du fleuve. Besoin de contrôler l'usage des produits chimiques, il faut un centre mobile pour contrôler les miniers qui se déplacent. Les centres seront gérés par les directions de l'environnement. Il existe des modes de production non nocifs pour la nature.

→ **Observation d'un participant**

- Les trois Etats doivent prendre leurs responsabilités. Le Sénégal a pris des décrets pour encadrer les pratiques des miniers. Il est proposé de mener un plaidoyer au niveau de la société civile pour que les Etats aillent dans le sens de l'encadrement des pratiques en matière d'orpaillage.



8. Conclusion et prochains temps forts

Les ateliers IFS révèlent plusieurs choses importantes :

- Manifestation de l'envie, besoin de parler entre collectivités locales sur la question de la gestion de l'eau.
- Importance du partage et de l'échange au niveau des acteurs locaux.
- Besoin d'information (débat autour des crues), et d'échange avec l'OMVS sur la gestion des ouvrages hydrauliques.
- Sur la Falémé, l'évolution significative avec des décisions prises.



Agenda 2025

El hadj Mohamed Ely souligne que **l'OMVS** souhaite avancer sur les questions de l'orpillage et prévention des crues, sur la pression des affluents non contrôlés. Elle commence la mise en œuvre de projet d'AEP en milieu rural, et attend les propositions de projets des Etats. A moyen terme : projet de barrage en guinée sur financement Chinois.

Cheikh Gaye de la SOGED mentionne un projet incubation Ronc et Jedrel, et la volonté de partager les rapports. Il indique que 2025 sera une année importante pour développer sa stratégie de communication afin d'atteindre les citoyens.

Selon Valérie Bayche, l'AEAG cherche à poursuivre le partenariat/collaboration avec ses partenaires institutionnels (SOGED, OMVS) sur le thème GIRE mais aussi "eau potable" et "assainissement". Poursuite du travail avec le PS-Eau pour développer la coopération décentralisée sur le BFS. Point sur les collectivités, mobilisation importante des CT, nous cherchons à inciter les CT françaises à engager des coopérations sur vos territoires. L'année 2025 est celle du démarrage du 12^{ème} programme des agences (programme de 6 ans), maintien des dotations budgétaires.

Selon Mamadou Fadé, secrétaire permanent du RMBFS, les problématiques liées à l'eau du fleuve Sénégal devront être traitées par la coopération transfrontalière entre les pays concernés. Le RMBFS (Réseau des Bassins Fluviaux et Souterrains) joue un rôle de structure faîtière, et chaque collectivité doit se considérer comme un membre de droit au sein de cette organisation. C'est par la collaboration et l'engagement de tous que des solutions durables et efficaces pourront être mises en place pour gérer cette ressource essentielle. Pour adhérer, il existe des points focaux dans chaque zone, il faut contacter cette personne ressource et verser 50 000 FCFA. Les 4 pays sont représentés dans chaque poste du RMBFS. Ce réseau a élaboré le SATI (plan sur 20 ans), vise à réduire les inégalités sur le territoire et promouvoir un développement durable sur ce territoire.

Ce schéma repose sur une concertation à la base, rapport dans chaque zone et ensuite axe de développement identifié.

Le SATI travaille sur des espaces projets. En 2025, rencontres régionales pour communiquer sur le plan et élaborer une stratégie de mobilisation financière pour mettre en œuvre les activités du SATI. SG du RMBFS : Le bassin du fleuve est constitué de communes qui ne sont pas toujours riveraines du fleuve. Le RMBFS est préoccupé par la qualité de l'eau du fleuve destinée à l'eau potable.

Le Groupe initiatives, par la voix de **Pierre Jacquemot, son président d'honneur**, indique sa volonté de poursuivre la dynamique engagée depuis 5 ans avec l'OMVS et le Réseau des maires au titre de l'Initiative Fleuve Sénégal, sous réserve bien sûr d'obtenir un financement. « L'atelier de Labé, après les précédents, a démontré l'importance de créer des lieux de concertation. La question de la GIRE domine depuis le début de notre collaboration nos débats et qu'il y a désormais une bonne connaissance de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas. La capitalisation est indispensable ». Il s'interroge sur l'importance de faire remonter l'évaluation de ces expériences (par exemple sur l'hydraulique villageoise). Et peut-être de créer un observatoire des innovations sur le BFS (pourquoi pas avec l'université de Gaston Berger). Il fait observer qu'à côté de la GIRE, il y a d'autres sujets importants : aménagement, agriculture, nutrition, santé, agriculture/élevage, jeunesse. Enfin, sans pouvoir rien promettre aujourd'hui, car cela demande d'autres concertations, il assure que les membres du Groupe initiatives feront tout pour poursuivre cette collaboration et continuer de l'enrichir.

Selon le représentant de la délégation spéciale Labé « Rien ne peut se faire sans l'eau et si les experts décident de se rencontrer à Labé, c'est excellent ». Il conclut en remerciant les initiateurs, les participants et les partenaires techniques et financiers.

Tout en félicitant l'organisation de l'atelier et soulignant les échanges fructueux, **Séga Sow, ADR de Kayes** manifeste le souhait d'accueillir le prochain atelier à Kayes au Mali.

9. Synthèse des travaux de groupe

Les travaux de groupe ont porté sur les défis liés à la mise en œuvre de la GIRE : (i) **la participation** ; (ii) **la gestion de la connaissance** ; (iii) **la planification** ; (iv) **les aspects financiers**, à partir d'un cas d'étude basé sur les problématiques liées à la gestion des ressources en eau dans le Fouta Djallon :

Atelier sur la participation

Animateurs : **Hamet Diallo, Gret & Matar Ba, ADOS**

Problématique : La GIRE nécessite un certain nombre de pré requis parmi lesquels figurent notamment une organisation représentative des acteurs locaux en mesure d'assurer une gestion de proximité des ressources.

Défis	Recommandations	Outils	Echelle
Participation (G1)	<ul style="list-style-type: none"> • Circonscrire l'espace concerné (échelle d'actions) • Cartographier les intervenants dans l'espace (définir les différents types de relation) • Partager les enjeux avec les acteurs • Suivre et pérenniser l'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de planification (PDD, PLHA, etc...) • Réunions de partage • Dispositifs de suivi • Comités thématiques 	RMBFS, au niveau bassin
Défis	Recommandations	Outils	Tâches
	Veiller à la répartition équitable de la ressource entre usagers	Comité de bassin (inspiré de l'outils de AEAG)	Echelle du bassin
	Définition de la GIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité de pilotage avec les élus, les partenaires, etc..... • Comité de mise en œuvre • Comité Technique avec les services techniques • Comité exécutif 	Echelle de la commune
	Identification des acteurs, Sensibilisations, Journées de concertations multi acteurs	CCC (Cadres de Concertations Communales)	Intercommunalité avec la participation des imams et leaders locaux
		Réunions de concertation Diagramme de Venn	Participation de la commune
	Identification, par les bénéficiaires, des projets prioritaires dans leur terroir		
	Faire des enquêtes publiques	Fiche d'enquêtes	
	Faire des diagnostics participatifs (Responsabiliser les populations)	Fiches de diagnostic, Focus Group	
	Impliquer les services		

	techniques déconcentrés de l'ETAT		
	Mettre en place des associations villageoises qui prennent en charge la question de la GIRE	Les CDV (Comités de Développement des Villages)	
	Renforcer l'éducation des populations pour les rendre plus réceptives aux questions environnementales		
Participation (G2)	Mettre en place des zones aménagées qui polarisent les acteurs	Les aménagements hydro-agricoles	
	Mettre en place un cadre de concertation communal avec des participants très engagés	Le Comité de développement des villages (CDV)	
	Identifier et mobiliser les porteurs de dynamiques déjà existants		
	Mise en place du Comité de Gestion du bassin (surtout autour des ouvrages sur le bassin)		
	_ Organiser une Assemblée générale de tous les villages concernés (avec 05 membres pour chaque village); _ Identifier les acteurs légitimes pour les cadres de concertations	Un processus de sélection des prétendants	
	_ Former les acteurs		
Participation (G3)	Mettre un règlement de la participation dès le départ (co-construction ? qui on associe ? jusqu'où ? Qui prend les décisions ? Mandat, rôle démultiplicateur, etc...)	Réglementation	
	Sensibiliser les bénéficiaires sur l'importance de la		

	ressource		
	Se mettre d'accord sur la valeur juridique des décisions prises		
	Les populations doivent se sentir concernées		
	Comprendre les enjeux	La pédagogie	
	Identification des besoins sur la GIRE, avec la participation des populations	Focus group	
Participation (G4)	Faire attention à la représentativité dans les cadres de concertation et instances de décisions, et prise en compte des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation d'handicap, etc...)		
	Le recours à des ONG locales (transfert de compétences sur la GIRE)		
	Mettre en place une participation saine (le cas des perdiems ?)		
	Identifier les objectifs de la GIRE		
	Bonne gouvernance		
	Prendre plus en compte les structures que des individus		
	Mettre en place des conditions favorables à la participation (animation des réunions, répartition de la parole, etc...)	Focus Group non mixte	
	Eviter les inégalités de genre		
	Définir les usages de l'eau		
	Amener les acteurs à prendre en compte aussi les autres utilisateurs dans leur utilisation de la ressource.		



Atelier sur la planification

Animateurs : Abdoulaye Dia, GRET et Romuald Djitte, GRDR

Problématique : L'ensemble des actions programmées doivent être en mesure d'être réalisées, comment définir une programmation réaliste sur le plan technique et financier ?

Questions	Recommandations	Outils
Quelle méthode de planification sur la GIRE	Planification participative	<ul style="list-style-type: none"> • Carte du terroir • Réunions de concertation • Réunion de validation. • Visites de terrain
	Compréhension mutuelle des enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic participatif territorial (situation de référence) • Plateforme de concertation et d'échanges • Diagnostic technique des infrastructures
	Prise en compte des spécificités des tranches d'âges, des groupes socio-professionnelles, des minorités, ...	Focus groups, boîte à suggestions

	Libérer l'expression de ceux qui ne parlent pas trop souvent	
	Opposabilité du plan d'action	Charte ou convention collective
	Prendre le temps de mettre en œuvre les mesures/actions	Planification moyen/long terme
	Adhésion/appropriation	Diffusion / Plan de communication /
	Evaluer le parcours	Rapports d'activités/Réunion de bilan/Reprogrammation
	Prévoir une stratégie d'adaptation face aux situations de crise	Système d'alerte de réponse précoce pour limiter les impacts (actions anticipatoires et de contingence)
	Mise en œuvre et suivi	Comité de gestion ou Comité de suivi
Quelles ressources humaines et matérielles pour faire de la planification GIRE ?	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique (Equipe pluridisciplinaires) – identifier services d'assistance technique existants. • Renforcement des capacités des techniciens • Intercommunalité (mutualisation des ressources) • Coopération décentralisée / Sud-Sud (Transfert de compétences) • Valoriser et responsabiliser les populations locales • Logistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des compétences disponibles et diagnostic des besoins en formation • Conférences-forum • Termes de références de chaque action pour identifier profil nécessaire • Financement • Bases de données y compris cartographies diverses
Comment appuyer l'opérationnalisation de la GIRE dans les outils de planification des collectivités territoriales ?	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire la GIRE dans les outils de planification (Volonté politique – convaincre les élus de la pertinence de la GIRE) • Disposer d'un service d'appui / Bureau GIRE au sein des CT (équipe pluridisciplinaire) Renforcement de capacités • Plaidoyer pour que la GIRE soit prioritaire dans les outils de planification • Disposer d'une cellule dédiée et compétente 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyage d'études et échanges d'expérience. • Disposer des lettres de politiques sectorielles pour la conformité. • Cadre de concertation communale (<i>toutes les catégories d'acteurs et de représentations sociales et communautaires</i>) • Archivage



Atelier sur la Gestion de connaissances

Animateurs : **Carole Chemin, pS-Eau & Aziz Faye, Le Partenariat**

Problématique : Faute d'accès aux données existantes, les décideurs (CT, structure locale de concertation, Etats) n'ont pas toujours accès aux informations dont ils ont besoin pour des prises de décision efficaces.

Méthodologie suivie :

- Se questionner sur pourquoi on cherche à collecter des données (définir son besoin et ses priorités).
- Identification des producteurs de données mais aussi Etat des lieux des données déjà produites.
- Si identification de manque de données -> possible de travailler avec des acteurs de son territoire comme des universités, des ONGs même si elles travaillent sur d'autres thématiques, elles peuvent être ouvertes à mettre à disposition leurs données ou intégrer de nouvelles questions dans leurs diagnostics.

Constat	Recommandation	Outils
<p>3 maillons à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données • Traitement et analyse, production d'outils d'aide à la décision • Partage 		
	<p>Importance de pouvoir collecter les données dans le temps, outils de monitoring</p>	<p>Tableau de bord qui identifie qui est chargé de collecter les données, quels types de données, fréquence des mises à jour</p>
<p>Manque de données accessibles (manque RH dans les institutions + manque de volonté à partager l'information)</p>	<p>Possible de travailler avec de l'expertise locale.</p> <p>Piste pour dépasser les blocages liés au partage des données : proposer un service supplémentaire à partir des données fournies pour encourager le partage.</p>	<p>Cartographie participative, arbres à problème...).</p> <p>Carte SIG produite à partir des données partagées par les producteurs</p>
<p>Manque de compétences dans les CT</p>	<p>Fiche de poste des agents de CT pour clarifier les rôles et fonction</p> <p>Renforcement de capacité</p>	
<p>Fragmentation des données sur l'eau produites par différentes institutions (agriculture, eau potable et assainissement, santé...) et à différentes échelles</p>		
<p>Difficile partage de l'information et de la connaissance produite.</p>	<p>La bonne gouvernance et une participation n'est possible qu'avec l'accès à l'information. On ne peut pas se prononcer sur des sujets qu'on ignore et sans outils d'aide à la décision.</p>	<p>Formation de leader communautaire dans chaque localité.</p>



Atelier sur les aspects financiers

Animateurs : **Nicolas Dupuy, Le Partenariat & et Babacar Gueye, Gret**

Problématique : Quels types de mécanismes financiers favoriser ? (PSE, système de compensation, fiscalité local...)

Identification des dispositifs de financements potentiels

	Partenaires potentiels	Mode de sollicitations	Conditions à remplir	Possibilités d'intégrer du transfrontalier
Financements publics				
Partenaires Internationaux	BM / BID / BAD / FIDA UEMOA	Accord Bilatéraux Programmes hydrauliques & Assainissement	Plans locaux sectoriels à jours	Oui
	KFW / AECID / ENABEL / UE / UNICEF / PNUD	Accords de partenariat FICOL (Commune françaises) NIONG (ONG) Guichets OSC AFD	Intégrer les volets formation et disponibilité des pièces pour SAV	
	ONG Internationales DECLIC (Mauritanie)		Intégrer les modalités de gestion / Gouvernance	
	AFD AIMF			
	AEAG (1% Eau)	Par les ONG Partenaires de coopération	Avoir une collectivité partenaire	

	Coopération décentralisée	Demande par les communes		
Programmes nationaux	ANAFIC (Guinée) ANICT (Mali) SNAP (Guinée) ADU (Mauritanie) Budget National de Développement Fonds national des revenus des hydrocarbures (Mauritanie) BCI	PACASEN PUDC PUMA PNDL	Plans locaux sectoriels à jours	Non
Collectivités locales	Faiblesse des moyens Fonds de dotation Cotisation des usagers		Mobilisation de la fiscalité locale (difficultés pour les localités rurales)	Non
Fonds de maintenance des adducteurs et initiatives de drainage (SAED)	SAED	Associations usagers périmètre agricole villageoises		
Fonds publique abondé par l'état du Sénégal avec une contribution des usagers.	SOGED	Gestion de la redevance Fonds d'entretien	Sensibiliser sur la notion de la non-gratuité de l'eau	
OMVS – Fonds AEP (Adduction en Eau potable en milieu rural)	OMVS	Annuellement abondé par la SOGEM Appel à projet / pays membres	Projets identifiés par les Etats membres à destination des collectivités	
Partenariat Privés & publics privés				
Partenariat publics privés	SEG (Guinée)			

Diaspora	Acteurs de la diaspora	Points focaux de la diaspora		
Fondations	OSIWA Fondations françaises (SUEZ/FABRE...)			
Actions RSE des entreprises				

Propositions pour mobiliser des financements à courts et moyens termes

Dispositifs de financements à prioriser	Acteurs	Actions à mener	Partenaires à mobiliser
Fonds des collectivités locales	Collectivités	Celui qui a les compétences avec ces propres moyens	
Inscrire la GIRE dans les PAI des collectivités	Collectivités / Services déconcentrés		Collectivités locales
Petits financements pour protéger les têtes de sources	Collectivités	Faire le tracé des cours d'eau	
Programmes nationaux	Appui budgétaire des collectivités locales	Plaidoyer	
Diaspora	Mobiliser les points focaux des diaspora présents sur les territoires	Echanges avec la diaspora	
ANAFIC (Budget participatif)	Collectivités locales	Avoir des PLD à jours	
AEP de l'OMVS	Etats membres à destination des collectivités	(Adduction en Eau potable en milieu rural)	Etats membres
Aller vers des financements par les usagers ?	Financements à partir des factures d'eau	Usagers	



10. Visite du bassin de Touri

La priorité à Labé est la protection du bassin de Touri et la préservation du cours d'eau qui traverse la commune de Labé.





11. Annexes (ressources, termes de référence, agenda, l'atelier en images)

- **Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Saint-Louis** Initiative fleuve Sénégal / Le Partenariat ([lien ici](#))
- **Contexte guinéen - aménagements en perspective pouvant avoir un impact en aval** OMVS ([lien ici](#))
- **Processus d'élaboration d'un plan d'action environnemental**, Commune de Labé ([lien ici](#))
- **Plan d'action environnemental** Commune de Labé ([lien ici](#))
- **Soleil- Eau pour le Développement Economique Local** Conseil départemental de Matam ([lien ici](#))
- **Expérience de GIRE et climat de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon** Fédération des paysans du Fouta Djallon ([lien ici](#))
- **Expérience de GIRE locale dans les Niayes au Sénégal** Gret ([lien ici](#))
- **Gestion des Terroirs - étude de cas** Réseau des maires du bassin du fleuve Sénégal en Guinée ([lien ici](#))
- **Cartographie des initiatives et projet des partenaires dans le Fouta-Djallon** Inspection régionale de l'environnement et du développement durable à Labé ([lien ici](#))
- **Etat des lieux de la situation sur le bassin : crues du fleuve Sénégal** ([lien ici](#)) & **Plan d'alerte Fleuve Sénégal** OMVS ([lien ici](#))
- **Qualité de l'eau de la Falémé** Réseau des maires du bassin du fleuve Sénégal " & ADR de Kayes ([lien ici](#))
- **Etude sur l'orpillage et son impact dans la Falémé (bassin du fleuve Sénégal)**, AFD, OMVS ([lien ici](#))

L'ATELIER EN IMAGES















TERMES DE REFERENCE

Accompagner concrètement les acteurs locaux dans l'opérationnalisation de la Gire sur le Bassin du fleuve Sénégal

1. Contexte et justification

L'OMVS et ses partenaires

L'**Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)** est l'institution intergouvernementale qui réunit les quatre pays riverains du fleuve : Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal. Elle prépare et organise la réponse aux nombreux défis qui se posent sur son territoire, notamment face aux changements climatiques.

Depuis 2002, l'OMVS coopère avec l'**Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG)** autour des thèmes liés à la gestion par bassin versant, à l'environnement et au climat, ainsi qu'à la mise en place de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin avec les élus et les usagers. La **société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED)** est aussi un partenaire opérationnel de mise en œuvre d'actions au bénéfice du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS).

Une nouvelle convention a été signée en 2022 lors du Forum Mondial de l'Eau à Dakar afin de poursuivre les activités communes, dont les ateliers d'échanges initiés en 2019 avec le **pS-Eau**^[1], avec pour objectif de renforcer la gestion partagée et multi-usages des ressources en eau sur le BFS à diverses échelles territoriales.

Enfin, depuis son institutionnalisation en 2015, le **Réseau des maires du bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS)** est également un interlocuteur privilégié de l'OMVS pour renforcer les liens entre les collectivités riveraines des pays membres et pour assurer l'appropriation par les acteurs locaux des politiques d'aménagement déployées. Ce cadre de représentation des collectivités territoriales à l'échelle du Fleuve, a pour rôle de sensibiliser les populations des pays concernés sur les enjeux et les perspectives liés aux programmes mis en œuvre par l'OMVS, et d'offrir un espace de dialogue pour réfléchir et échanger sur les problématiques caractérisant cette région transfrontalière.

La vocation de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS)

En parallèle, l'**Initiative Fleuve Sénégal (IFS)** s'est constituée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal (BFS) : **Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat**. Elles sont membres du Groupe *initiatives (Gi)*, qui vise à favoriser les synergies dans leurs actions et à exercer une plus grande influence dans la promotion des initiatives décentralisées.

Ces six organisations partagent :

- 3) Un ancrage durable dans la vallée du fleuve depuis plus de 30 ans ;
- 3) Un dense réseau d'acteurs locaux avec qui elles collaborent ;
- 3) Des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention.

Après un recensement réalisé par les membres de l'IFS menant au constat que la zone du BFS regroupait à elle-seule 144 projets, 224 partenaires et 422 communes, il est apparu nécessaire de **sortir de la logique projet pour tenter de promouvoir une approche multi-acteurs et un dialogue territorial**, dans la mesure où **le BFS est avant tout un espace de vie commun**.

Ainsi, en s'appuyant sur leur approche commune et sur leurs spécificités respectives, elles animent le réseau IFS afin de mutualiser, renforcer et améliorer leurs interventions. L'objectif est de promouvoir des initiatives, nationales ou transfrontalières s'appuyant sur des stratégies de développement territorial, à travers une approche intégrée et durable.

L'organisation d'ateliers IFS pour favoriser les échanges et synergies entre les acteurs du BFS

Afin de capitaliser sur la complémentarité de toutes ces initiatives et de mutualiser les forces des parties prenantes, des **ateliers d'échange et de partage** sont organisés annuellement pour proposer des pistes d'actions communes à l'ensemble des acteurs et actrices des États concernés, dont le Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS) et les partenaires internationaux. Ces événements sous régionaux visent à favoriser les rencontres entre **acteurs sénégalais, maliens, mauritaniens et guinéens du bassin, en lien avec les acteurs français investis pour la coopération et la solidarité**.

➤ **Premier atelier à Bakel (Sénégal) : l'identification des priorités des acteurs du bassin**

Le premier atelier a eu lieu en octobre 2021 à Bakel autour du thème : « Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal (BFS) : Définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'actions

». Cet atelier avait réuni 110 participants autour de trois axes : Définir, Partager et Faire connaître. Il avait pour objectifs d'identifier les potentialités du bassin et les priorités communes, de dégager des pistes de collaboration et de définir un plaidoyer en faveur du BFS. Cet atelier avait mené à la rédaction de la « **Déclaration des Acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal à Bakel** », dans laquelle les participants reconnaissent l'importance de définir ensemble les meilleures approches en favorisant la gestion intégrée et partagée des ressources, l'implication des différentes catégories d'utilisateurs des ressources, et le partage d'expériences.

L'ensemble de ces travaux a également abouti à la publication du *Traverses* n°50 du Groupe *initiatives*, sous l'intitulé : « **Quelle synergie d'intervention dans la Bassin du Fleuve Sénégal ?** ». La publication met notamment en exergue l'état d'avancement des réflexions de l'IFS et constitue la première étape d'une démarche collective de plus long terme.

➤ **Deuxième atelier à Rosso-Mauritanie : l'appropriation et le suivi des plans stratégiques**

Afin de poursuivre et approfondir cette dynamique, l'ensemble des participants et partenaires ont souhaité renouveler ce temps fort. Initialement prévu en octobre 2022, ce second atelier a eu lieu en janvier 2023 à Rosso Mauritanie, autour du thème : « Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal : Mettons en œuvre nos priorités ». Les objectifs de cet atelier étaient de poursuivre la mobilisation des acteurs du BFS, de partager le suivi des plans stratégiques des principaux acteurs du BFS, de partager les bonnes pratiques autour de la thématique de la GIRE dans le BFS et d'accentuer le plaidoyer en faveur du BFS.

Synthèse des recommandations pour le troisième atelier

- *Sur le cadre d'intervention et de collaboration entre l'OMVS, le RMBFS et l'IFS*

Les échanges ont notamment mis en valeur le **manque de visibilité sur les liens entre les dynamiques des acteurs du bassin et la GIRE**, et sur **l'articulation entre les différentes échelles de gouvernance** macro (l'OMVS et ses Etats membres) et micro (RMBFS et l'IFS). - *Sur les cadres de concertation à articuler autour de la GIRE*

Il apparaît nécessaire de pouvoir articuler les cadres de concertation (CC) existants autour des enjeux GIRE, en développant une dynamique transfrontalière, en renforçant la communication entre les acteurs et en consolidant le fonctionnement de ces CC. Ainsi, afin d'évaluer leur fonctionnement des dispositifs actuels (représentativité, performances, résultats), les participants ont noté la pertinence de **réaliser une cartographie des cadres de concertation existants sur le BFS et leur évaluation**.

- *Sur le renforcement des compétences des collectivités*

Afin de renforcer leur implication dans la gestion intégrée des ressources en eau au niveau du BFS, les collectivités territoriales ont demandé un appui pour le renforcement de leurs connaissances et capacités, d'une part sur les enjeux et outils de la GIRE à travers notamment la vulgarisation du SDAGE de l'OMVS notamment, et d'autre part sur les dispositifs et acteurs sur lesquels ils pourraient s'appuyer. L'identification de projets au niveau des territoires, à travers la **capitalisation des initiatives avec SaheLink** et la sollicitation des partenaires techniques et financiers a ainsi été soulevée comme priorité d'action.

– *Sur le financement d'actions sur la GIRE*

Sécuriser les financements des cadres de concertation GIRE est fondamental pour assurer la pérennité des actions de concertation et les réalisations de projets associés. En complément des sources traditionnelles de financement, d'autres pistes « du local au national » avaient été évoquées : lignes budgétaires spécifiques à la GIRE au sein des collectivités, contribution des entreprises locales au travers de la fiscalité au niveau communal, ou encore contribution « pollueur-payeur » et/ou « préleveur-payeur ».

➤ **Le troisième atelier à Saint-Louis : Concilier approche locale et Gestion intégrée des ressources en eau.**

Pour assurer la continuité des travaux et sur la base des recommandations susmentionnées, les partenaires entendent mobiliser une nouvelle fois les acteurs du Bassin du Fleuve Sénégal autour du thème : « *Comment mettre en œuvre une dynamique territoriale de GIRE sur le BFS ? Concertation, partages d'expériences et ateliers de réflexion* ».

Synthèse et recommandations pour le quatrième atelier :

– Sur la GIRE

Les échanges avaient mis en avant la nécessité de sortir de la GIRE théorique, comme concept et la rendre concrète : la GIRE comme outil, la GIRE mise en œuvre avec des retours d'expérience, une boîte à outils.

– Sur le rôle des collectivités territoriales sur la GIRE

La nécessité de mettre en avant le récit/expériences des collectivités territoriales en matière de GIRE pour comprendre davantage leur rôle dans la GIRE et les enjeux de leur implication dans ce processus au niveau local. Le souci de leur apporter des informations et leur donner la possibilité de prendre la parole et s'adresser à aux membres de l'IFS et/ou aux autorités au niveau régional ou central.

-
- Sur les feuilles de routes

L'IFS et ses partenaires devront être plus concrets dans leur approche et mettre davantage en lumière les avancées de la feuille de route de Rosso Bakel et de Saint-Louis

➤ **Le quatrième atelier de Labé : Accompagner concrètement les acteurs locaux dans l'opérationnalisation de la Gire sur le du Bassin du fleuve Sénégal**

L'atelier de Labé s'inscrit dans la continuité des ateliers précédents avec un focus sur l'opérationnalisation de la GIRE dans le BFS. Il s'agira pour l'IFS et ses partenaires de réfléchir sur les stratégies et approches permettant une mise œuvre concrète d'initiatives GIRE dans le bassin du fleuve Sénégal. Au-delà, des partages d'expérience de cas concrets d'opérationnalisation de la GIRE sur différents terrains, l'atelier identifiera des méthodes et outils favorisant davantage une implication des partenaires de l'IFS dans l'opérationnalisation de la GIRE.

Cet atelier aura lieu à Labé, les **mercredi 13 et jeudi 14 novembre 2024**. Il est co-organisé par l'IFS, l'OMVS, le pS-Eau, le RMBFS et le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

2. Objectif général

Cette rencontre transfrontalière d'échanges s'inscrit dans la continuité de l'engagement de l'IFS à accompagner ses partenaires dans l'opérationnalisation de la GIRE sur le Bassin du fleuve Sénégal. Il s'agira d'adapter cet accompagnement avec les priorités majeures du BFS en matière gestion de la qualité de l'eau, la gouvernance des ressources en eau, le partage des eaux transfrontalières, la gestion des risques liés aux ressources en eau sur son territoire (inondation, sécheresse, phénomène climatique extrême, pollutions diverses notamment celles liées à l'orpaillage...).

2.1. Objectifs spécifiques

- Partager des informations, des expériences et des « bonnes pratiques » entre les acteurs et en tirer des apprentissages utiles à l'action
- Dégager des pistes et leviers d'action pour accroître davantage l'implication des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la GIRE

3. Activités

Activité 1 : Introduction /rappel des recommandations des ateliers précédents :

- Les principaux constats et recommandations issus des ateliers de Bakel et Rosso et saint

Louis

- Présentation de la feuille de route et plan d'action élaborés par l'IFS/OMVS/AEAG/pS-Eau de l'atelier de Saint Louis
- Présentation des résultats du questionnaire sur les expériences de terrain des partenaires de l'IFS : En amont de l'atelier, un questionnaire recensant les expériences de terrain des partenaires de l'IFS a été partagé. Les données recueillies ont permis de disposer d'information sur les retours des partenaires quant à leurs initiatives et besoins d'appui sur la mise en œuvre de la GIRE. Cet atelier sera le moment de partager les résultats de cette enquête et d'engager des discussions avec les participants pour approfondir ce travail.
- **Activité 2 : Retours d'expériences de dynamique territoriale de GIRE portées par les CT et acteurs locaux :**

Des intervenants partageront leurs retours d'expérience dans les domaines :

- Présentation d'un projet GIRE dans le Fouta-Djallon
 - Présentation du plan d'action environnemental de la commune de Labé
 - présentation de cas concrets d'initiatives en Mauritanie et au Sénégal
- Ces présentations viseront à échanger et tirer des apprentissages à partir d'expériences concrètes de GIRE dans le BFS et ailleurs.

Activité 3 : Comment accompagner la traduction concrète de la GIRE sur le terrain ?

Les participants seront répartis en groupes de travail définis en amont de l'atelier. Ces groupes seront hétérogènes afin de mutualiser les connaissances de toutes les structures représentées et de garantir l'équilibre des points de vue. Les travaux de groupe partiront d'une étude de cas identifiée sur la Guinée et il sera demandé aux participants de proposer des solutions.

Les groupes seront appelés à travailler sur les quatre thématiques suivantes :

- Participation
 - Comment fédérer les acteurs locaux autour de la gestion partagée de l'eau ?
 - Retour sur l'expérimentation de lieux d'échanges à l'échelle du BFS : Quels sont-ils ? Comment ont-ils été structurés ? A quelle échelle ? Quels rôles pour les CT ?
- Planification

-
- Quelle méthode de planification sur la GIRE
 - Quelles ressources humaines et matérielles pour faire de la planification GIRE ?
 - Comment appuyer l'opérationnalisation de la GIRE dans les outils de planification des collectivités territoriales ?
 - Gestion de la connaissance
 - Comment diffuser l'information existante au niveau des acteurs du terrain.
 - Quelle démarche pour conduire un diagnostic participatif de la GIRE au niveau local ?
 - Comment mettre en place un suivi/surveillance de la qualité de l'eau ?
 - Comment produire des outils d'aide à la décision à destination des décideurs ?
 - Aspects financiers

Quels types de mécanismes financiers favoriser ? (PSE, système de compensation, fiscalité local...)

Activité 4 : Parallèlement à ces groupes de travail sur la GIRE, un autre groupe de travail sur **la qualité de l'eau de la Falémé** sera également mis en place. Il s'agira d'amener les participants de ce groupe à réfléchir et proposer des solutions concrètes pour résoudre ce fléau dans le BFS.

Nb : certains éléments de réponses apportées par les expériences partagées pourraient également être valorisées dans les travaux de groupes.

4. Livrables de l'atelier

Au terme de cet atelier, plusieurs résultats sont escomptés :

- Des retours d'expériences concrètes d'opérationnalisation de la GIRE dans la BFS auront été partagés et discutés entre participants
- Des recommandations seront formulées sur l'opérationnalisation de la GIRE adaptées aux différents terrains du BFS à l'issue des ateliers de groupes, et une boîte à outils est mis à disposition des acteurs au niveau du bassin
- Des pistes de réflexions/solutions sur la pollution de la Falémé auront été dressées pour amener les décideurs et les riverains à agir rapidement
- Une feuille de route pourra être initiée afin d'assurer le suivi des décisions prises (Synthèse finale et perspectives)

5. Méthodes d'évaluation

L'évaluation de l'atelier s'établira à travers :

- La fiche de présence des participants à l'atelier ;
- Une fiche d'évaluation de l'atelier par les participants ;

-
- La réalisation et la diffusion du compte rendu de l’atelier.

6. Participants

70 à 80 participants de l’atelier, principalement sénégalais, maliens, mauritaniens, guinéens et français. Ils sont représentants de collectivités territoriales, services techniques déconcentrés, agences et institutions publiques, agences de l'eau, OSC, ONG.

La liste prévisionnelle des participants est en annexe 2.

7. Visibilité

L’atelier fera l’objet d’une couverture presse et d’articles relayés à travers les réseaux des différents participants. Les partenaires financiers seront cités dans les communications orales. Les logos seront apposés sur chaque support de communication physique et virtuel.

^[1] Le pS-Eau est le réseau français des acteurs de Coopération Décentralisée et Non Gouvernementaux pour l’accès à l’eau et l’assainissement. Son objectif est d’apporter son appui pour améliorer la qualité des projets menés dans ce cadre.

PROGRAMME DE L'ATELIER

ATELIER IFS 4, LABE, GUINEE		
Mercredi 13 novembre		
Horaire	Séquence	Intervenant.e
9h	Accueil et installation des participants	
9 :30	Ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la commune de Labé • Représentant de l'OMVS • Représentant du Groupe initiatives • Représentant.e de l'AEAG • Ouverture officielle par le gouverneur de Labé 	Thierno Ibrahima Diallo Ely Mohamed El Hadj Pierre Jacquemot Valérie Bayche Colonel Soumah
10 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'agenda • Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Saint-Louis • Contexte guinéen : aménagements en perspective pouvant avoir un impact en aval 	IFS – Coordination Gi IFS- Le Partenariat OMVS
10 :20	Partage d'initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan d'action environnemental • Soleil- EAU pour le Développement Economique Local • Appui au renforcement de la production agroforestière et maraichère pour la protection et à la valorisation des terroirs villageois de la Commune Rurale de Missira, Préfecture de Koubia 	Commune de Labé Conseil départemental de Matam ONG PED, Commune rurale de Missira
10 :50	Pause -café	
11 :20	Partage d'initiatives (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de GIRE et climat de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon • Expérience de GIRE locale dans les Niayes au Sénégal 	FPDF Gret
11 :50	Echanges	RMBFS & IFS /Gret
13 :00 -14 :30	Déjeuner	
14 :30- 16 :00	Travaux de groupes - A partir d'un cas d'étude en Guinée Atelier 1 : Participation Atelier 2 : Planification Atelier 3 : Gestion de la connaissance Atelier 4 : Aspects financiers	Point focal RMBFS à Labé IFS + pS-Eau
16 :00	Restitution des travaux de groupe	Ps-Eau
Jeudi 14 novembre		
9 :00 -9 :15	Cartographie des initiatives et projet des partenaires dans le Fouta-Djallon	Inspection régionale de l'environnement et du développement durable à Labé
9:15 -10:45	Etat des lieux de la situation sur le bassin	OMVS
10 :00-10 :30	Pause-café	
10 :30- 11 :00	Qualité de l'eau de la falémé	RMBFS & ADR Kayes
11:00 – 11 :30	Recommandations – Boîte à outils	IFS /Le Partenariat + pS-Eau

11:30 -12 :00	Présentation des prochains temps fort : agendas nationaux, régionaux et internationaux pour un plaidoyer en faveur du Bassin du Fleuve Sénégal	IFS/Groupe initiatives
12 :00	Clôture et photo de famille	
13h	Déjeuner	
14h30 – 17h30	Visite de terrain : Bassin de Touri - Site reboisé	Commune de Labé
Soirée	Animation culturelle	
ATELIER IFS 4, LABE, GUINEE		
PROGRAMME		
Mercredi 13 novembre		
Horaire	Séquence	Intervenant.e
9h	Accueil et installation des participants	
9 :30	Ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la commune de Labé • Représentant de l'OMVS • Représentant du Groupe initiatives • Représentant.e de l'AEAG • Ouverture officielle par le gouverneur de Labé 	Thierno Ibrahima Diallo Ely Mohamed El Hadj Pierre Jacquemot Valérie Bayche Colonel Soumah
10 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'agenda • Etat des lieux de mise en œuvre des recommandations de l'atelier de Saint-Louis • Contexte guinéen : aménagements en perspective pouvant avoir un impact en aval 	IFS – Coordination Gi IFS- Le Partenariat OMVS
10 :20	Partage d'initiatives <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan d'action environnemental • Soleil- EAU pour le Développement Economique Local • Appui au renforcement de la production agroforestière et maraichère pour la protection et à la valorisation des terroirs villageois de la Commune Rurale de Missira, Préfecture de Koubia 	Commune de Labé Conseil départemental de Matam ONG PED, Commune rurale de Missira
10 :50	Pause -café	
11 :20	Partage d'initiatives (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de GIRE et climat de la Fédération des Paysans du Fouta Djallon • Expérience de GIRE locale dans les Niayes au Sénégal 	FPFD Gret
11 :50	Echanges	RMBFS & IFS /Gret
13 :00 -14 :30	Déjeuner	
14 :30- 16 :00	Travaux de groupes - A partir d'un cas d'étude en Guinée Atelier 1 : Participation Atelier 2 : Planification Atelier 3 : Gestion de la connaissance Atelier 4 : Aspects financiers	Point focal RMBFS à Labé IFS + pS-Eau
16 :00	Restitution des travaux de groupe	Ps-Eau
Jeudi 14 novembre		

9 :00 -9 :15	Cartographie des initiatives et projet des partenaires dans le Fouta-Djallon	Inspection régionale de l'environnement et du développement durable à Labé
9:15 -10:45	<i>Etat des lieux de la situation sur le bassin</i>	OMVS
10 :00-10 :30	Pause-café	
10 :30- 11 :00	Qualité de l'eau de la falémé	RMBFS & ADR Kayes
11:00 – 11 :30	Recommandations – Boîte à outils	IFS /Le Partenariat + pS-Eau
11:30 -12 :00	Présentation des prochains temps fort : agendas nationaux, régionaux et internationaux pour un plaidoyer en faveur du Bassin du Fleuve Sénégal	IFS/Groupe initiatives
12 :00	Clôture et photo de famille	
13h	Déjeuner	
14h30 – 17h30	Visite de terrain : Bassin de Touri - Site reboisé	Commune de Labé
Soirée	Animation culturelle	

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Structure	Email	Pays
Arévalo	Henri	Occitanie Coopération	presidence@oc-cooperation.org	France
Aymard	Laurent	Réseau 11	laurent.aymard@reseau11.fr	France
Ba	Mamadou	ARD Matam	mamadouba48@yahoo.fr	Sénégal
Ba	Oumar Hamady Ba	Mairie de Sélibaby	amaba002@gmail.com	Mauritanie
Ba	Matar	ADOS	ref.eau.ass.se@ados-association.org	Sénégal
Ba	Amadou sily	SOGED	amadousillyb@yahoo.fr	Sénégal
Bah	Hassimiou	Commune urbaine de DALABA	bahassimiou1@yahoo.fr	Guinée
Baldé	Abdoul Karim	Collectivité locale de Tougué	karimousmane84@gmail.com	Guinée
Barry	El h Boubacar Mitty	Union des consommateurs de Guinée		Guinée
Barry	Aguibou	FAPEL Labé	fapelguinee@gmail.com	Guinée
Barry	Mamadou Diao	Fédération des Paysans du Fouta Djalou (FPFD)	barrydiao15@gmail.com	Guinée
Barry	Souad	Groupe initiatives	barry@groupe-initiatives.org	France
Bayche	Valérie	AEAG	valerie.bayche@eau-adour-garonne.fr	France
Camara	Idrissa	Gret Sénégal	camara.senegal@gret.org	Sénégal
Cassinot	Marion	Climate Chance - Conakry	marion.cassinot@climate-chance.org	Guinée
Chemin	Carole	pS-Eau	carole.chemin@pseau.org	France
Coulibaly	Abdoul Karim	Mairie de Liberté Dembaya		
Dia	Abdoulaye	Gret Mauritanie	abdoulayedia.mr@gret.org	Mauritanie
Diagne	Magaye	Commune de Rosso Sénégal		Sénégal
Diallo	Souleymane	RMBFS/ Vice- président / Commune de Liberté Dembaya	mairiediyala@yahoo.fr	Mali
Diallo	Mahamadou	Commune de Kayes	ambidedihadi@gmail.com	Mali
Diallo	Thierno Ibrahima	Commune de Labé	tiallogm@gmail.com	Guinée
Diallo	Alpha Saliou	CREDEL – Labé (Centre de Recherche et de documentation environnementale pour un dév durable de la Moyenne Guinée)	alphasaliou328@gmail.com	Guinée
Diallo	Mamadou Bhoie	Directeur des Micro Réalisation Mali	diallosousprefet@gmail.com	Guinée

		(Préfecture)		
Diallo	Mamadou Aliou Kafe	Commune Rurale de Dalein	aliou.kafe@gmail.com	Guinée
Diallo	Boubacar	Commune Rurale de Garambé	boubagarambel@gmail.com	Guinée
Diallo	Mamadou Mouctar	Commune rurale de Lafou	mouctard989@gmail.com	Guinée
Diallo	Thierno Madjou	Commune Rurale de Tolo	eltmd1958@gmail.com	Guinée
Diallo	Alhassane	Commune Rurale de Tountouroun	alhassanelabedaka@gmail.com	Guinée
Diallo	Ibrahima	Commune Urbaine de labé	dalabasebory@gmail.com	Guinée
Diallo	Mamadou Saliou	Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD)	dialloparawi689@gmail.com	Guinée
Diallo	Mamadou Oury Kobera	Inspection régionale de l'Environnement et du Développement durable de Labé	koberadiallo@gmail.com	Guinée
Diallo	Ibrahima Sory	Inspection Régionale de l'Hydraulique Labé	ibrahimsor8@gmail.com	Guinée
Diallo	Mamadou Aliou Diari	ONG AVGRN	ongavgrn@gmail.com	Guinée
Diallo	Salimou	ONG PED	Environnementped2008@gmail.com	Guinée
Diallo	Abdourahamane	Point focal RMBFS en Guinée / Commune de Labé	dialloabdoulugvd@gmail.com	Guinée
Diallo	Hamet	Gret Sénégal	hamet.senegal@gret.org	Sénégal
Diallo	Abdoulaye	GEDD		
Diallo	Mamadou Lamarana	Le Partenariat Guinée	diallo.lamarana@lepartenariat.org	Guinée
Diallo	Ousmane	Eco Dev	ecodev31@yahoo.fr	France
Diawara	Waly Boubou	Région du Guidimakha /Vice Président	dwalyboubou@gmail.com	Mauritanie
Dione	Assane	Grdr Sénégal	assane.dione@grdr.org	Sénégal
Djitté	Romuald	Grdr Mauritanie	romuald.djitte@grdr.org	Mauritanie
Dupuy	Nicolas	Le Partenariat Sénégal	plslouis@orange.sn	Sénégal
Mohamed El hadj	Ely	OMVS	elymed.hadj@omvs.org	Sénégal
Fadé	Mamadou	RMBFS /secrétaire permanent	fademamadou@yahoo.fr	Sénégal
Faye	Abdoul Aziz	Le Partenariat Sénégal	zizz68@yahoo.fr	Sénégal
Filaudeau	Sébastien	AEAG	sebastien.filaudeau@eau-adour-garonne.fr	France
Gaye	Cheikh	Commune de Rosso	mairie.rosso@gmail.com	Sénégal

		Sénégal		
Grenier	Matisse	Le Partenariat Guinée	volontaire.guinee@lepartenariat.org	Guinée
Gueye	Babacar	Gret Sénégal	gueye.senegal@gret.org	Sénégal
Gueye	Cheikh	SOGED	cheikh.gueye@soged-omvs.org	Sénégal
Alouko	Hermann	SEG Labé	exonebakr@gmail.com	Guinée
Jacquemot	Pierre	Groupe initiatives	pierre.jacquemot@gmail.com	France
Kane	Djibril Ousmane	Sonader (Société Nationale pour le développement Rural)	kanedjibril69@gmail.com	Mauritanie
Kebe	Cherif Mahmoud	Conseil départemental de Matam	seydilkebe2000@yahoo.fr	Sénégal
Keita	Ousmane	UCG - Conakry (Union des Consommateurs de Guinée)	uniondesconsommateursdeguinee@gmail.com	Guinée
Koivogui	Jean 14	Gret Guinée	koivogui.guinee.gf@gret.org	Guinée
Ly	Mamadou	Commune de Tokomadji	lymamadou7@gmail.com	Mauritanie
Magane	Sékou Abdoulaye	ONG A pépiniériste	Pepinierresponse@gmail.com	Guinée
Martin	Nicolas	Le Partenariat Guinée	coordination.guinee@lepartenariat.org	Guinée
Saramounou	Moussa	Commune de koussané	mairikoussane@yahoo.fr	Mali
Ndaw	Ali Bada	Commune de Kaédi/SG	lopezsoule@yahoo.fr	Mauritanie
Ndiaye	Birama	Commune de Diama	birama.ndiaye@yahoo.fr	Sénégal
Ndiaye	Fatou	Stagiaire Gi/IFS	ndiayefatou0627@gmail.com	Sénégal
Nodin	Rachel	ADOS	r.nodin@ados-association.org	Sénégal
Parrel	Irvina	Rives & Eau Sud-Ouest	i.parrel@riveseteaux.fr	France
Sakho	Salou Dieydi	Conseil Régional de Guidimakha/1er vice-président	wakanesakho@yahoo.fr	Mauritanie
Sall	Ismaël	SNAPE Labé (Service National d'Aménagement des Points d'eau)	Ismaelsall65@gmail.com	Guinée
Sarr	Yack	ARD Saint-Louis	sarryack@gmail.com	Sénégal
Soumah	Yamoussa	Président coopération décentralisée - Commune Urbaine de Labé	yamoussayass@gmail.com	Guinée
Sow	Mahmoud Moussa	Commune de Djeol	mahmoudmoussasow@gmail.com	Mauritanie

Sow	Séga	ADR kayes	cegasow@yahoo.fr	Mali
Sow	Abdourahamane	ONG UGVD	ugvdlabe@gmail.com	Guinée
Sow	Souleymane	Inspection régionale de l'hydraulique		Guinée
Sylla	Ibrahima Sory	CNAPE Conakry - Coalition Nationale Eau & Assainissement	ibsorysylla@carboneguinee.org	Guinée
Sylla	Abdoulaye	Le Partenariat Guinée	sylla.abdoulaye@lepartenariat.org	Guinée
Tisné-Versailles	Elsa	Occitanie Coopération	etisne-versailles@oc-cooperation.org	France
Traoré	Ibrahima	OMVS	ibrahima.traore@omvs.org	Sénégal